Image not found or type unknown

Délai reflexion csp et contrat de travail

Par **petitloup**, le **11/07/2016** à **19:02**

Bonjour, mon entreprise est en liquidation, le mandataire nous a remis le dossier du csp. J'ai une proposition de cdi qui commence pendant le délai de réflexion.
Est ce que je suis lié à l'entreprise pendant le délai de réflexion?
Est ce que je peux rester au csp, et demander la prime de retour à l'embauche ?

Merci

Par **P.M.**, le **11/07/2016** à **19:27**

Bonjour,
A mon avis il serait préférable d'attendre que le délai de réflexion du CSP soit terminé, ce que pourrait vous confirmer Pôle Emploi en demandant simplement ce qui se passerait si vous étiez embauché pendant le délai de réflexion par rapport à la prime...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés